



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le s'est réuni le mercredi 15 juillet 2020, à L'Escale, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine 77000 Melun, sous la Présidence de Monsieur Louis Vogel, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Louis Vogel, **Maire**

Monsieur Kadir Mebarek, Madame Marie-Hélène Grange, Monsieur Henri Mellier, Madame Marie-Liesse Dupuy, Monsieur Noël Boursin, Madame Brigitte Tixier, Madame Catherine Stentelaire (à partir du point n° 6), Monsieur Christophe Domba, Madame Monique Cellierier, Monsieur Charles Humblot (du point n° 1 au point n° 24 inclus), Madame Aude Rouffet,

Adjoints

Madame Andrianasolo Rakotomanana, Monsieur Michel Robert, Monsieur Gilles Ravaudet, Madame Pascale Gomes, Madame Odile Razé, Monsieur Mourad Salah, Monsieur Baytir Thiaw, Monsieur Giovanni Recchia, Monsieur Olivier Pelletier, Monsieur Mohammed Hadbi, Madame Sylvie Bordeaux (du point n° 1 au point n° 41 inclus), Monsieur Guillaume Dezert, Madame Chrystelle Collet, Monsieur Semra Kilic, Madame Eliana Valente, Monsieur Khalid Obeidi, Monsieur Emmanuel Adjouadi, Madame Hélène Pajot, Madame Bénédicte Monville, Madame Djamila Smaali Paille (du point n° 1 au point n° 31 inclus), Monsieur Arnaud Saint-Martin, Monsieur Eric Tortillon, Monsieur Jason Devoghelaere, Madame Catherine Asdrubal, Monsieur Philippe Martin, Monsieur Michaël Guion, **Conseillers Municipaux**

ABSENTS :

Madame Catherine Stentelaire (du point n° 1 au point n° 5 inclus), Madame Sylvie Bordeaux (point n° 42), Madame Djamila Smaali Paille (à partir du point n° 32)

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Mathieu Duchesne a donné pouvoir à Monsieur Kadir Mebarek, Monsieur Charles Humblot a donné pouvoir à Madame Aude Rouffet (à partir du point n° 24), Madame Amélia Ferreira De Carvalho a donné pouvoir à Madame Andrianasolo Rakotomanana, Madame Aude Luquet a donné pouvoir à Monsieur Louis Vogel, Madame Céline Gillier a donné pouvoir à Madame Bénédicte Monville, Madame Ségolène Durand a donné pouvoir à Monsieur Michaël Guion

SECRETARE :

Monsieur Kadir Mebarek

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné M. Kadir Mebarek en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 6 février 2020.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 5 mars 2020.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 19 mai 2020.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 11 juin 2020.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.
- ✓ Décidé de créer 6 Commissions Municipales dénommées :
 - Commission "Aménagement du territoire et Transition écologique"
 - Commission "Solidarités, Cohésion sociale et Logement"
 - Commission "Education, Enfance"
 - Commission "Finances et Budget"
 - Commission "Jeunesse et Sport"
 - Commission "Culture"Dit que chaque commission sera composée de 9 élus répartis à la proportionnelle soit 6 membres pour le groupe « MELUN POUR VOUS », 2 membres pour le groupe « BIEN VIVRE A MELUN- ESPOIR MELUN » et 1 membre pour « REINVENTONS MELUN – NOTRE VILLE ».
- ✓ Elu Mme Cellerier,, M. Adjouadi, Mme Rouffet, Mme Gomes, M. Recchia, Mme Ferreira de Carvalho, M. Devoghelaere et Mme Durand au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- ✓ Elu M. Mellier, M. Obeidi, M. Thiaw, M. Ravaudet, M. Humblot, M. Mebarek, Mme Gillier, Mme Monville et M. Guion à la Commission de Contrôle Financier.
- ✓ Elu M. Dezert, M. Ravaudet, M. Mebarek, Mme Tixier et M. Saint-Martin (titulaires), M. Pelletier, Mme Rouffet, Mme Grange, M. Robert et M. Guion (suppléants) à la Commission d'appel d'offres et Jury de concours.
- ✓ Désigné M. Mellier en qualité de Conseiller Municipal en charge des questions de défense, Correspondant Défense.
- ✓ Elu M. Mellier et M. Boursin au Conseil d'Administration de l'association "Confrérie des Chevaliers du Brie de Melun".

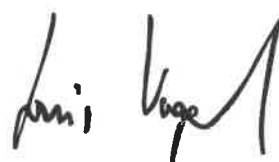
- ✓ Elu M. Ravaudet représentant Administrateur titulaire et M. Dezert représentant Administrateur suppléant au sein de la SPL Melun Val de Seine Aménagement.
- ✓ Elu M. Vogel et Mme Cellierier au sein du Conseil d'Administration du Santé Pôle.
- ✓ Arrêté le Compte de Gestion 2019 dressé par le Trésorier Principal et visé par l'Ordonnateur.
- ✓ Arrêté le Compte Administratif 2019 ainsi que les résultats de l'exercice 2019 pour le Budget Principal et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes.
- ✓ Pris acte des résultats de clôture du Budget de la Ville de l'exercice 2019, confirmé l'affectation du résultat provisoire de la section de fonctionnement, soit 5 872 038,34 € au financement de la section d'investissement et précisé que cette décision se traduira de la manière suivante dans le Budget Primitif 2020 :
 - Section d'Investissement : 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 5 872 038,34 €
- ✓ Approuvé le bilan annuel des opérations foncières réalisées sur l'exercice 2019.
- ✓ Arrêté le Compte de Gestion 2019 dressé par le Trésorier Principal et visé par l'Ordonnateur.
- ✓ Arrêté le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe de l'Eau, arrêté les résultats de l'exercice 2019 pour le Budget Annexe de l'Eau et déclaré toutes les opérations de l'exercice 2019 du Budget Annexe de l'Eau définitivement closes.
- ✓ Pris acte des résultats de clôture définitifs de l'exercice 2019 du Budget annexe eau, intégré les résultats de clôture du Budget annexe eau au Budget Principal et précisé que cette décision se traduira au compte 002 pour 337 895,99 € et au compte 001 pour 425 696,21 € dans le Budget Principal 2020.
- ✓ Voté la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2020, équilibrée en section d'investissement pour un montant total de - 3 330 297,54 €. Précisé que le Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau du chapitre et chapitres « opérations d'équipement » pour la section d'investissement.
- ✓ Voté l'ouverture et la révision des Autorisations de Programme de la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2020.
- ✓ Voté les écritures comptables du Budget Principal suivantes :
 - Débit du compte 28188 "amortissement mobilier" : 211.59 €,
 - Crédit 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés" : 211.59 €.
- ✓ Accordé sa garantie d'emprunt à ICF Habitat La Sablière, à hauteur de 100 % du prêt n° 109761, d'un montant de 579 623 €, destiné à financer l'acquisition et l'amélioration de 4 logements situés 70 rue de l'Ecluse à Melun.
- ✓ Autorisé l'allocation en « créances éteintes » de titres pour un montant de 2 626,30 €.

- ✓ Approuvé le remboursement au prorata temporis des Parciches achetées pendant la période de gratuité du stationnement payant de surface de mars à juin 2020 ainsi que pour le stationnement payant de surface pour juillet 2020.
- ✓ Approuvé l'Avenant n° 25 au Traité de concession et à la Convention d'exploitation des parcs de stationnement et du stationnement de surface instaurant la gratuité du stationnement pour tout usager des parkings du centre-ville, chaque samedi, du 18 juillet au 26 décembre 2020 inclus.
- ✓ Approuvé la Convention relative à l'organisation de l'opération "Le samedi, c'est gratuit" sur le parking Gaillardon avec la société SAPP.
- ✓ Attribué une subvention de 30 000 € à l'Association J.S. Festival.
- ✓ Approuvé la Convention d'Occupation Précaire du terrain de Vilogia dans le quartier des Mezereaux, pour accueillir la base vie de l'entreprise de démolition du centre commercial des Mézereaux.
- ✓ Accordé, du 16 mars au 31 décembre 2020, une exonération de la redevance d'occupation du domaine public due au titre de l'année 2020 pour l'ensemble des restaurateurs et commerçants concernés.
- ✓ Approuvé le Règlement Local de Publicité et les plans de zonage.
- ✓ Approuvé la modification de droit commun, adaptation n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.
- ✓ Approuvé la modification du Règlement de voirie de la Ville de Melun.
- ✓ Autorisé l'adhésion de la Commune au groupement d'achat d'énergie et services associés pour l'achat d'énergie électrique.
- ✓ Approuvé la convention d'occupation domaniale à conclure avec la société Trandev Darche Gros pour la pose, l'entretien, la maintenance et l'alimentation de poteaux d'information aux arrêts d'autocars dans le cadre du projet "Information voyageur IDFM".
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de coopération pour l'entretien du réseau d'interconnexion fibre à conclure avec la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.
- ✓ Approuvé les termes de la Convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Melun et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine pour les aménagements cyclables temporaires dans diverses rues de la Commune.
- ✓ Autorisé l'attribution du "Prix du Jury" d'un montant de 250 € dans le cadre de Céramiques sur Seine ainsi que l'attribution du "Prix du Public" d'un montant de 200 € à l'issue des votes du public lors de la journée du dimanche 20 septembre 2020.

- ✓ Approuvé les termes de la Convention de mise à disposition d'une salle du Musée de Melun pour la vente et dédicace d'ouvrages lors des Journées Européennes du Patrimoine.
- ✓ Instauré une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Louis Vogel